Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

Bordeaux, le 15 octobre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Restructuration de la Défense : les mesures 2015 en zone sud-ouest

Le ministère doit réduire ses effectifs d'environ 34 000 postes pour la période 2014-2019.
Le Livre blanc de 2013 a fixé les orientations stratégiques de la politique de Défense et de sécurité nationale de la France, ainsi qu'un nouveau modèle d'armée. La mise en œuvre de ce dernier est traduite par la Loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019, votée par la représentation nationale. Cette programmation, à la fois équilibrée, ambitieuse et pragmatique, n'en est pas moins difficile. En effet, au même titre que la plupart des autres ministères, l'effort national de redressement des comptes publics impose la réorganisation du ministère de la Défense et une déflation des effectifs. Suite au mouvement déjà engagé avec le Livre blanc de 2008 et la révision générale des politiques publiques (55 000 postes visés), le ministère devra réduire ses effectifs de 23 500 postes sur la nouvelle période (auxquels s'ajoutent 10 175 postes restant à supprimer au titre de la précédente LPM 2009-2014).

Pour 2015, la Défense doit réaliser un ensemble de mesures de restructurations permettant d'atteindre sa cible en déflation, soit la suppression de 7 500 postes (dont 2 500 au titre de la précédente réforme).
Selon un cadencement lié aux résultats de l'analyse fonctionnelle et capacitaire conduite par les états-majors, directions et services, de nouvelles mesures sont décrites aujourd'hui. Ces opérations de restructurations (réorganisations, mutualisations, fermetures d'implantations militaires et transferts d'unités) sont toujours en adéquation avec la nécessité d'adapter notre outil de défense face aux nouvelles menaces et vont permettre, grâce à une organisation territoriale des forces armées plus cohérente, d'atteindre un modèle simplifié et plus efficient. L'analyse prend donc en compte des considérations d'ordre opérationnel (respect des contrats opérationnels…), budgétaire (réduction des coûts de fonctionnement par mutualisation des soutiens ou densification des emprises par exemple) ou organisationnel (déflations d'effectifs). Le personnel et les sites concernés par les restructurations feront l'objet de mesures d'accompagnement, dont l'enveloppe budgétaire est prévue dans la LPM.

Dans la zone Sud-Ouest, comprenant les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Limousin, les restructurations concernent l'ensemble des armées, directions et services.

L'armée de Terre doit adapter son format et ses capacités à un niveau jamais atteint au cours des récentes réformes tout en préservant ses capacités d'engagement. Pour l'année 2015, l'atteinte de la cible de déflations fixée à l'armée de terre sera obtenue par des adaptations capacitaires et un effort porté sur l'environnement des forces.
Dans le cadre de la révision des contrats opérationnels et de l'effort porté sur l'environnement des forces, cela se traduit par la **suppression d'un escadron de ravitaillement au 515e régiment du train de La Braconne** (515e RT – Charente).
Dans le cadre de l'anticipation de l'ajustement capacitaire, cela se traduit par la **suppression d'un escadron au Régiment d'infanterie - chars de marine de Poitiers** (RICM – Vienne), **d'une section au 1er régiment de chasseurs parachutistes de Pamiers** (1er RCP – Ariège), **au 126e régiment d'infanterie de Brive-la-Gaillarde** (126e RI – Corrèze) et **au 35e régiment d'artillerie parachutiste de Tarbes** (35e RAP – Hautes-Pyrénées) et par la **transformation du 8e régiment de parachutistes d'infanterie de marine de Castres** (8e RPIMa – Tarn) en régiment d'infanterie nouvelle génération.

L'armée de l'air, répondant aux objectifs de rigueur budgétaire et de déflation des effectifs, s'inscrit dans une logique de concentration accrue de ses moyens par la constitution de pôles d'excellence favorisant les synergies locales et procède au **transfert du Commandement des forces aériennes** (CFA) **à Bordeaux-Mérignac** (Gironde), et son **fusionnement avec le Commandement du soutien des forces aériennes** (CSFA), et **du Centre de formation militaire élémentaire de Saintes** (CFME – Charente-Maritime) à Orange.

La Marine nationale, pour atteindre un stade de concentration très élevé, principalement autour des deux grands ports de Brest et Toulon, ajuste ses capacités et procède à la **fermeture de la base navale de l'Adour à Anglet** (Pyrénées-Atlantiques).

Le Service des essences des armées (SEA) vise à assurer au mieux le soutien des forces en métropole, tout en répondant à l'essentiel des objectifs de son contrat opérationnel de projection. Poursuivant la rationalisation de la fonction soutien pétrolier et la redistribution des moyens, le SEA procède à la **fermeture du Centre de ravitaillement des essences de Castelsarrasin** (CRE – Tarn-et-Garonne) et **du Dépôt des essences de Bordeaux-Mérignac** sur deux ans.

L'ensemble du soutien interarmées poursuit son effort de rationalisation et de simplification sur les organismes, tout en recherchant la meilleure qualité des services rendus.

Contacts presse :

Cellule communication de la zone de Défense et de sécurité sud-ouest

Commandant Renaud Vidal

05 57 85 20 46 / 06 88 24 80 32

Capitaine Nadia Filhos

05 57 85 21 85 / 07 85 51 78 48